

REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE LA MVILA
COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA
CABINET DU MAIRE DE LA VILLE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
SOUTH REGION
MVILA DIVISION
CITY MAYOR CABINET

DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/MV/CAB/CUE/22.

**DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 DU 08
FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES REVÊTUES :
AN 2000 – SAMBA ET CINQUANTENAIRE – LYCÉE BLANC**

LE MAIRE DE LA VILLE D'EBOLOWA,

- Vu** La Constitution du 18 janvier 1996, et ses textes modificatifs subséquents ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/023 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine d'Ebolowa ;
Vu l'Arrêté n°000305/A/MINDEVEL portant constatation de l'élection du Maire de la Ville d'Ebolowa et ses Adjoints ;
Vu la Décision N°031/DM/MV/CAB/CUE/21 du 29 mars 2021 portant constatation de la Composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Ebolowa ;
Vu L'Appel d'Offres N°002/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 du 08 février 2022 pour les travaux de réhabilitation de certaines voiries revêtues : An 2000 – Samba et Cinquantenaire – Lycée Blanc ;
Vu Le Rapport de la Sous-commission d'Analyse réunie en séance du 23 mars 2022 ;
Vu Le Procès-verbal des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés, réunie en séance du 30 mars 2022 pour examen du rapport de la Sous-commission d'Analyse et Proposition d'attribution ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 30 mars 2022.

DECIDE :

ARTICLE 1 : L'Appel d'Offres N°002/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 du 08 février 2022 pour les travaux de réhabilitation de certaines voiries revêtues : An 2000 – Samba et